



Communiqué de presse (02.09.2014)

Présentation du 1^{er} Plan National Cancer 2014-2018

Le conseil de Gouvernement dans sa séance du 18 juillet 2014 a validé le premier Plan National Cancer, qui sera implémenté sur la période 2014-2018.

Les cancers sont un véritable défi de santé publique auquel le Luxembourg est confronté, au même titre que les autres pays. Fardeau individuel important pour les patients, les cancers sont aussi un fardeau sociétal en raison des coûts liés aux traitements, ainsi qu'aux investissements nécessaires pour garantir des soins du plus haut niveau. La lutte contre le cancer est, de ce fait, une priorité de santé publique.

Situation des cancers au Luxembourg

Les cancers constituent, au Luxembourg, la première cause de mortalité chez l'homme (32,1%) et la deuxième cause chez la femme (26,7%). En 2012, ils étaient responsables de 29,3 % de tous les décès, soit 1121 personnes décédées et familles touchées¹. 26 % des décès par cancer se produisent avant l'âge de 65 ans. Environ 3000 nouveaux cas de cancers apparaissent chaque année dans notre pays², soit environ 1 personne sur 175.

Un existant solide

Bien que ce Plan National Cancer 2014-2018 soit le premier pour le Luxembourg, la lutte contre le cancer est initiée de longue date sur le territoire national.

Des programmes de prévention des facteurs de risque de cancer sont en place :

- programme de lutte contre le tabagisme et d'aide au sevrage tabagique,
- programme alimentation saine et activité physique (Gesond Iessen, Mei Bewegen),

¹ Source : Direction de la Santé, Service des statistiques, Registre des décès, Statistiques des décès 2012

² Les dernières données d'incidence publiées par le Registre Morphologique des tumeurs pour 2010 donnaient 2302 nouveaux cas de cancers n'intégrant pas les cas diagnostiqués et traités à l'étranger ainsi que les cas de cancers sans histologie ou cytologie

- prévention de l'alcoolisme,
- protection des travailleurs contre l'exposition aux produits cancérigènes ou aux rayonnements ionisants,
- prévention de l'hépatite B par un programme de vaccination des enfants, pour éviter le cancer du foie,
- programme de vaccination des jeunes filles contre le HPV pour éviter le cancer du col de l'utérus.

Un programme de dépistage organisé est en œuvre pour le cancer du sein, et le dépistage régulier du cancer du col de l'utérus est pratiqué.

Des campagnes de détection du cancer de la peau sont organisées chaque année.

Une sensibilisation de la population pour le dépistage du cancer colorectal est menée.

Le pays dispose de plateaux techniques performants pour diagnostiquer les cancers (IRM, Pet-scan, CT-scan, endoscopies), ainsi que de nouveaux équipements dans le laboratoire d'anatomopathologie du Laboratoire National de Santé.

Pour traiter les cancers, le Luxembourg garantit un bon accès à tous les médicaments, une accessibilité rapide à la chirurgie, à la chimiothérapie et à la radiothérapie.

Les personnes atteintes de cancer peuvent bénéficier d'un soutien et de soins de fin de vie. Les fondations et les associations de patients sont très actives, entre autres, dans ces domaines.

Objectifs du Plan National Cancer 2014-2018

Ce premier Plan National Cancer 2014-2018 a pour ambition de continuer le combat contre le cancer en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés³ autour d'une stratégie nationale concertée et transparente respectant les principes d'équité et de solidarité, afin de coordonner l'élan et les initiatives, de maîtriser les points critiques persistants, d'optimiser les ressources disponibles en structurant mieux notre système de santé et les offres de services. Il vise à rendre plus performantes les actions en faveur de la lutte contre le cancer.

Il a pour objectifs de diminuer à moyen terme les facteurs de risque et l'incidence des cancers⁴, d'améliorer la survie et la qualité de vie des personnes traitées pour cancer, de diminuer le taux de mortalité par cancer, de réduire les inégalités de chance. En raison de l'allongement de la durée de vie et du fait que les cancers se développent le plus souvent avec l'âge, le Plan National Cancer devra permettre de prendre en charge toutes les personnes atteintes de cancer tout en maîtrisant au mieux les coûts des soins de santé liés.

Il permettra aussi de suivre des indicateurs qui permettront au Luxembourg de comparer ses résultats avec ceux des autres pays européens.

³ Les acteurs sont l'autorité publique et les financeurs, les institutions, la communauté médicale, scientifique et professionnelle, les fondations et associations de patients

⁴ L'incidence est le nombre de nouveaux cas de cancer par année

Agir sur 10 axes

Axe Gouvernance : Le Plan National Cancer 2014-2018 a pour ambition de mettre en place une gouvernance de la lutte contre le cancer, afin d'optimiser l'efficacité des ressources disponibles.

Un Institut National de Cancérologie sera créé pour coordonner les activités de cancérologie au niveau national.

Axe Promotion de la santé : Les efforts en promotion de la santé porteront sur l'aide au sevrage tabagique, sur la lutte contre la consommation d'alcool, sur les mesures de lutte contre l'obésité, ainsi que sur le rôle des soins de santé primaires dans la détection des facteurs de risque de cancer et leur prévention.

Axe Prévention : La prévention du cancer dans les lieux de vie (travail et habitat) sera renforcée afin de diminuer l'exposition aux risques. Un carnet radiologique électronique sera instauré afin de diminuer l'exposition aux radiations ionisantes d'origine médicale.

Le programme de vaccination HPV sera optimisé afin d'augmenter le taux de participation des jeunes filles.

Axe Dépistage : Un programme de dépistage organisé du cancer colorectal par colonoscopie sera proposé à la population. Des directives seront publiées en matière de dépistage du cancer du col de l'utérus. Le programme de dépistage du cancer du sein sera optimisé.

Axe Diagnostic : La réduction des délais d'obtention du résultat anatomopathologique et la réalisation d'examens extemporanés seront une priorité. L'accessibilité équitable à une consultation de génétique multidisciplinaire ainsi qu'aux examens génétiques et de biologie moléculaire sera mise en œuvre.

Axe Traitement : Les améliorations porteront sur : la publication des guidelines diagnostiques et thérapeutiques, l'organisation des réunions de concertation pluridisciplinaire au niveau local et national, l'organisation du parcours clinique des patients, et la prise en charge de la douleur chronique.

La coordination et la continuité des soins seront renforcées par un dossier électronique structuré et standardisé en cancérologie. Un système de suivi des différentes phases de la prise en charge sera mis en place afin d'en améliorer les points critiques. Un service national d'oncologie pédiatrique sera créé afin d'offrir une filière structurée aux enfants.

Axe Réhabilitation : Un programme de réhabilitation multidisciplinaire spécifique à la cancérologie sera développé sur le territoire national, et les mesures de maintien à l'emploi seront renforcées.

Axe Ressources : Afin d'assurer la durabilité de la prise en charge par des professionnels compétents en nombre suffisant, une estimation des besoins futurs en ressources sera réalisée, des stratégies pour y répondre et une planification efficiente, seront développées.

Axe Droits des patients : Pour respecter les droits des patients, l'équité d'accès et le droit aux soins palliatifs et à l'euthanasie conformément à la loi seront renforcés. La démocratie sanitaire sera développée par l'implication des patients dans les décisions pour lutter contre le cancer, et un effort spécial portera sur leur information.

Axe Recherche : Une stratégie nationale de recherche en cancérologie sera développée, soutenue par des appels à projet de recherche centrés sur la cancérologie, une fonction de clinicien chercheur, une collecte organisée de spécimens de cancer pour la recherche. Le rôle de la Biobanque dans la recherche contre le cancer sera optimisé.

Implémentation du Plan National Cancer 2014-2018

L'implémentation du Plan National Cancer 2014-2018 se fera sous l'égide de Madame la Ministre de la Santé, avec le support d'une Plateforme Nationale Cancer (PFN-Cancer) présidée par le Directeur de la Santé. Un coordinateur soutiendra la PFN-Cancer dans cette mission.

Développement du Plan National Cancer 2014-2018

Le Plan National Cancer 2014-2018 a été développé grâce à un Comité de Pilotage présidé par le Directeur de la Santé, un expert international et une société de consultance. 135 acteurs ont été consultés⁵ pour réaliser un inventaire de l'existant et identifier les points critiques à améliorer. Des ateliers ont permis de déterminer les priorités à inclure dans ce premier Plan National Cancer.

Des informations sur le Plan National Cancer

Un site Internet www.plancancer.lu permettra à la population, aux personnes atteintes de cancer et aux professionnels de consulter diverses informations relatives à la cancérologie, ainsi que de suivre l'implémentation du Plan Cancer 2014-2018.

Personne de contact : Docteur Danielle Hansen-Koenig, Directeur de la Santé
danielle.hansen-koenig@ms.etat.lu

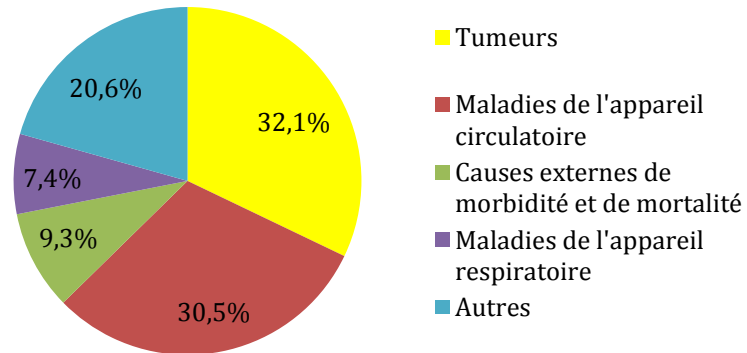
Communiqué par le Ministère de la Santé

⁵ Les médecins et les autres professionnels de la santé, les responsables de l'autorité publique, les associations de patients et les fondations, les associations professionnelles et les organes professionnels (Collège Médical et Conseil Supérieur des Professions de Santé), les prestataires (réseaux de soins, établissements hospitaliers, laboratoires) et les financeurs des soins de santé (CNS), ont été consultés.

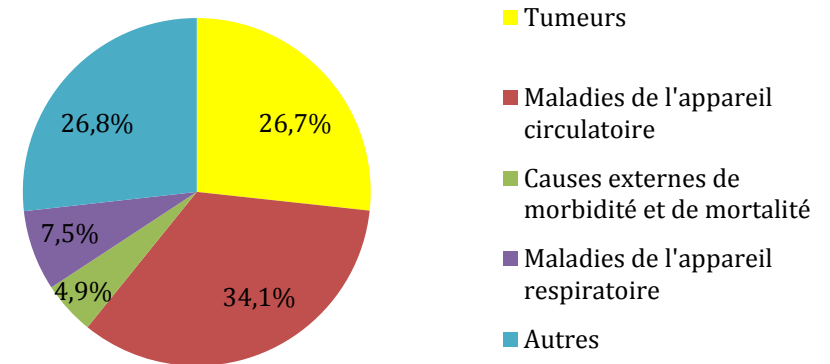
Annexes

Données épidémiologiques relatives aux cancers au Luxembourg

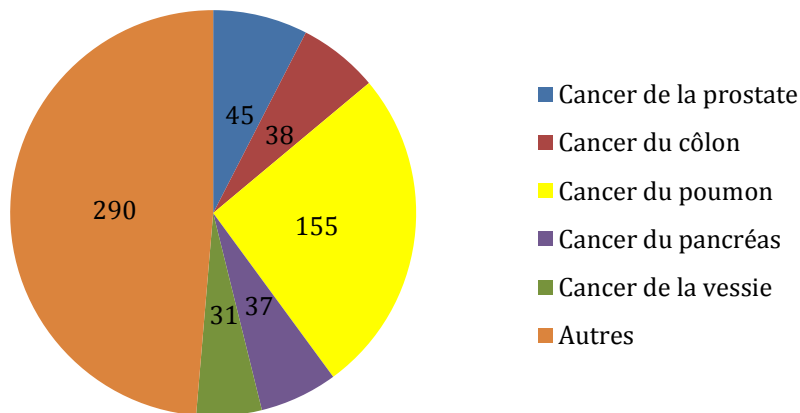
Distribution des principales causes de décès chez les hommes en 2012



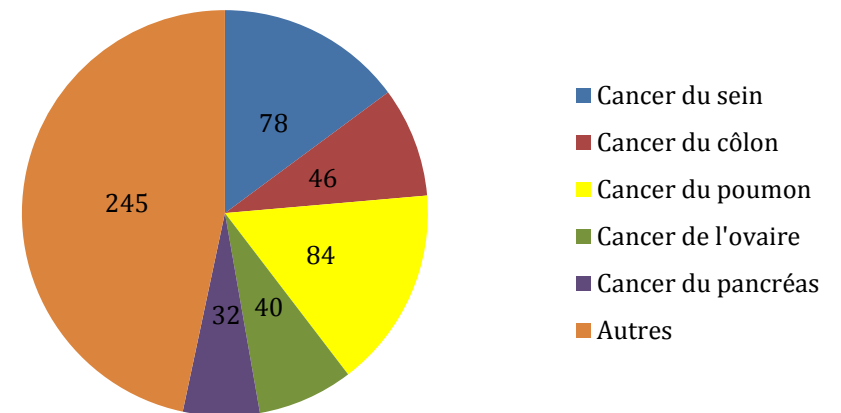
Distribution des principales causes de décès chez les femmes en 2012



Effectifs des décès par certains cancers chez les hommes en 2012

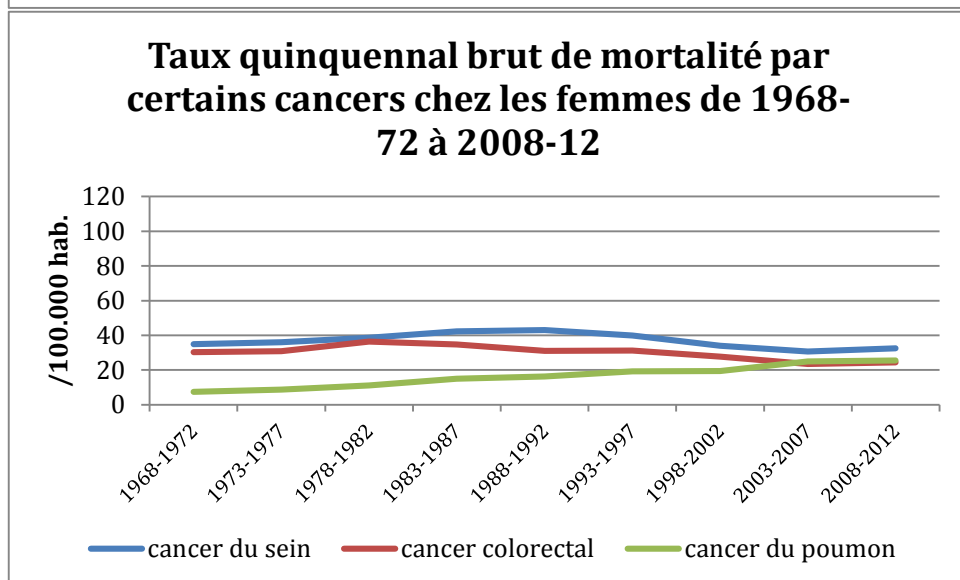
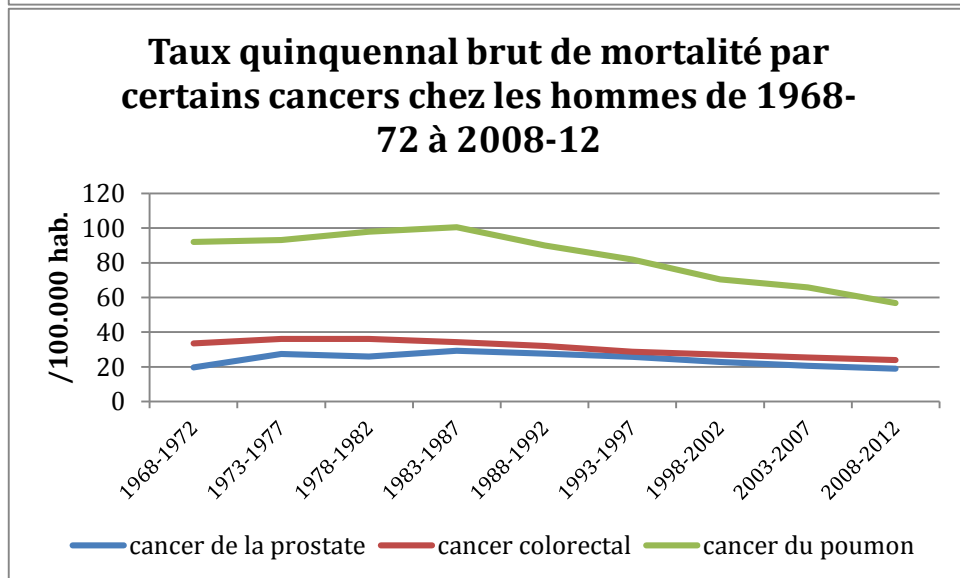
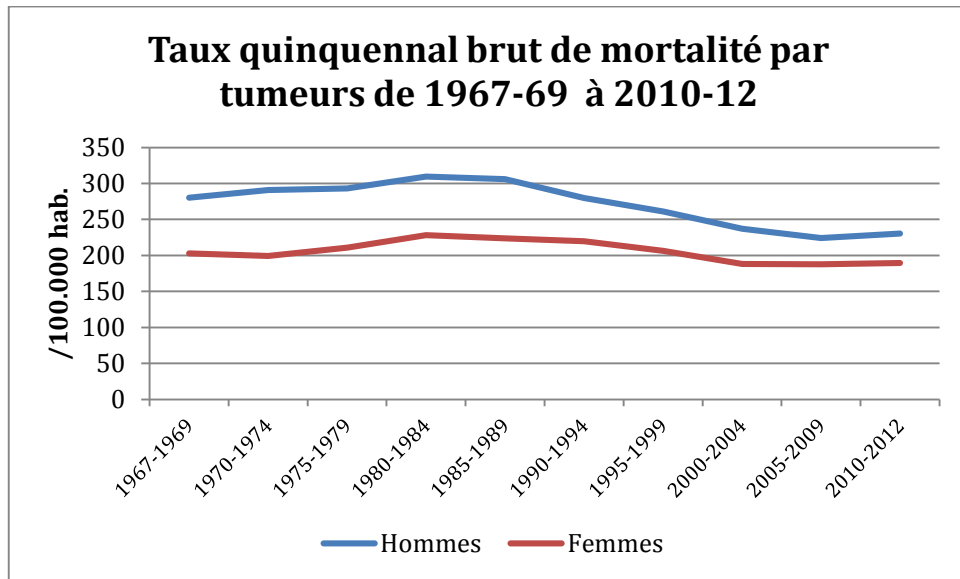


Effectifs des décès par certains cancers chez les femmes en 2012

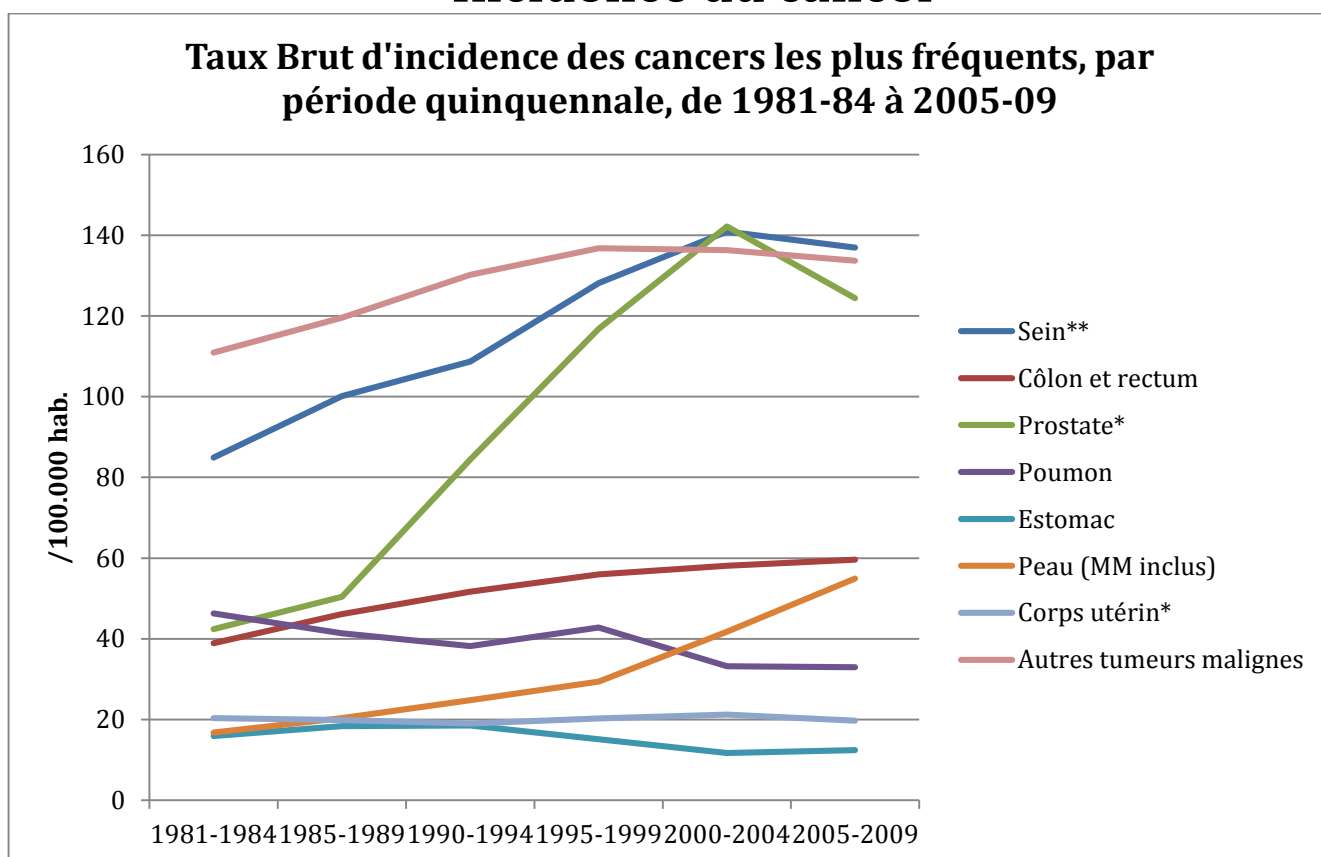


Source : Direction de la santé : statistiques des causes de décès 2012

Mortalité du cancer



Incidence du cancer

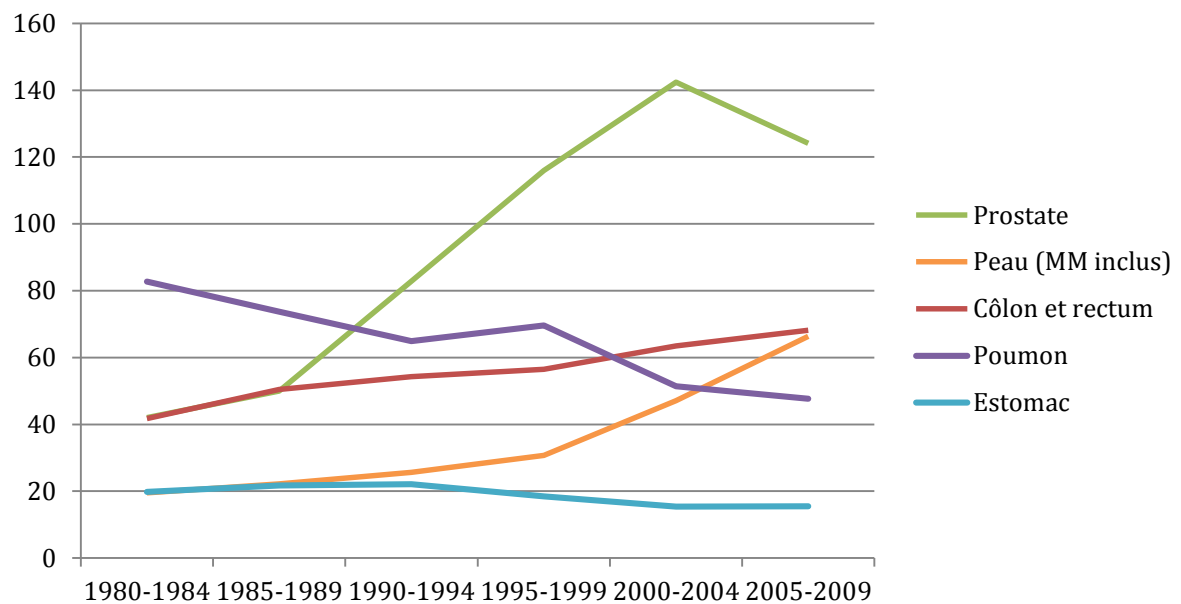


Source: LNS, Registre Morphologique des Tumeurs

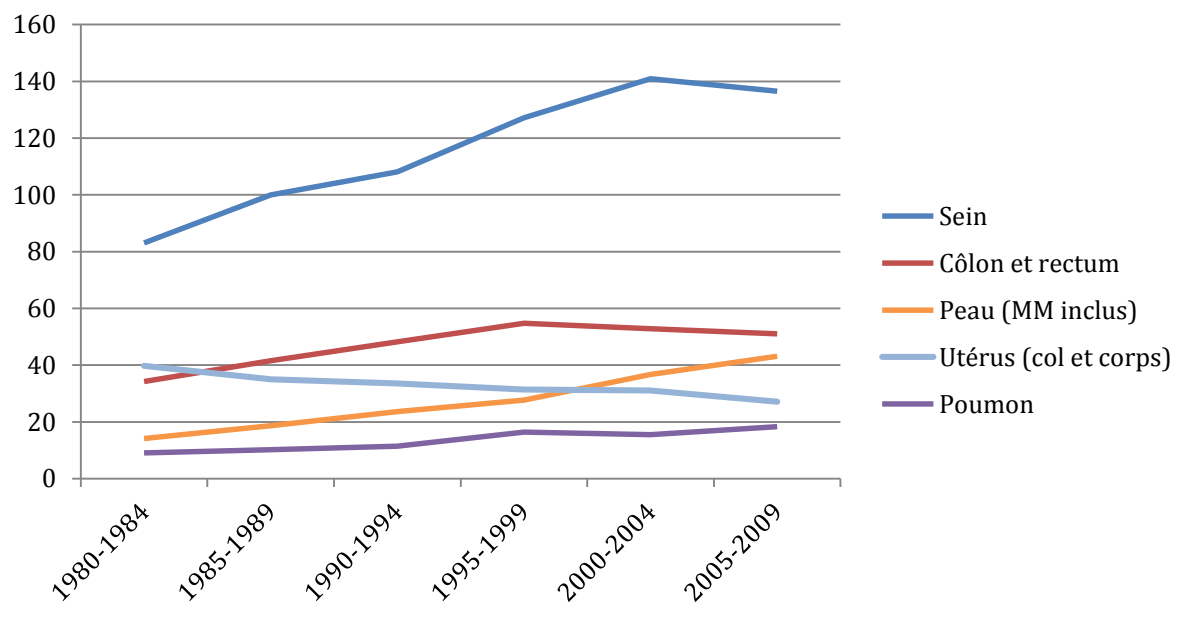
* les cancers de la prostate et du corps utérin étant « gender-specific », le dénominateur choisi pour le calcul du taux brut ne considère que la population du sexe concerné

** bien que non « gender-specific », le cancer du sein étant très rare chez l'homme, les effectifs ne considèrent que les nouveaux cas déclarés dans la population féminine et le dénominateur ne considère que la population féminine

Taux d'incidence bruts des 5 cancers invasifs les plus fréquents de l'homme, par période quinquennale, de 1980-84 à 2005-09



Taux d'incidence bruts des 5 cancers invasifs les plus fréquents de la femme, par période quinquennale, de 1980-84 à 2005-09



Source: Le cancer au GD de Luxembourg 1980-2009 Scheiden R. Abeywickrama K. 2013